

# RELANCE, PUISSANCE, APPARTENANCE, RÉSILIENCE : Annexes aux contributions des instituts et cycles des hautes études au débat sur l'avenir de l'Europe

Séminaire inter IHE à l'occasion de la présidence française de l'Union  
européenne  
9 novembre 2021  
Amphithéâtre Foch  
Ecole militaire

## Contexte

A l'initiative de l'Institut de la gestion publique et du développement économique (IGPDE, ministère de l'Economie, des finances et de la relance) et de l'Institut des hautes études de l'entreprise (IHEE), **douze instituts et cycles de hautes études tant du secteur privé que public (instituts ministériels ou associations agréées) se sont constitués en réseau en cohérence avec leur ambition commune de décloisonnement et d'efficacité. Ils ont souhaité partager l'expérience de mettre en relation les acteurs clés issus d'univers distincts et de les sensibiliser aux grands enjeux contemporains. C'est pourquoi, dans le cadre de cette initiative, ils ont conçu l'organisation d'un événement prenant la forme d'un séminaire regroupant des auditeurs et auditrices des différents IHE, recourant à des méthodes de travail semblables à celles qu'ils pratiquent dans leurs formations.**

**Le séminaire s'inscrit dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne (PFUE) qui débutera le 1<sup>er</sup> janvier 2022 et de la Conférence sur l'avenir de l'Union.**

Le panel d'auditeurs et auditrices a travaillé sur « **Relance, Puissance, Appartenance, Résilience** ». Ils ont identifié et défini les enjeux essentiels et ont produit des propositions d'action. Le présent document en est la synthèse, remis ce 09 novembre 2021 à Monsieur Beaune, Secrétaire d'Etat chargé des Affaires Européennes. Il sera également disponible sur la plateforme relative à la Conférence sur l'avenir de l'Union européenne.

En partenariat avec :

Toute l'Europe



Institut de l'Engagement



# ANNEXES

(travaux préliminaires des groupes)

# Table des matières

<b>1 Travaux du groupe Relance.....</b>	<b>4</b>
1.1 Bilan du groupe de travail présenté par le ou la porte-parole .....	4
1.2 Description de l'enjeu :.....	5
1.3 Eléments de consolidation de ces constats : chiffres/normes/ évènements... ..	5
1.4 Présentation de chacune des propositions et des arguments retenus .....	6
1.5 Fiche technique (membres du groupe) .....	8
<b>2 Travaux du groupe Puissance .....</b>	<b>9</b>
2.1 Bilan du groupe de travail présenté par le ou la porte-parole/ Cette partie peut servir de « pitch » pour les rapporteurs. ....	9
2.2 Description des enjeux : .....	9
2.3 Bilan et swot.....	10
2.4 Propositions.....	13
2.5 Fiche technique .....	19
<b>3 Travaux du groupe Appartenance .....</b>	<b>20</b>
3.1 Bilan du groupe de travail présenté par le ou la porte-parole .....	20
3.2 Description de l'enjeu :.....	20
3.3 Bilan et swot.....	21
3.4 Objectifs : .....	23
3.5 Propositions.....	24
3.6 Fiche technique .....	27
<b>4 Travaux du groupe Résilience.....</b>	<b>28</b>
4.1 Description de l'enjeu retenu .....	28
4.2 Bilan.....	28
4.3 Propositions.....	29
4.4 Fiche technique .....	29
4.5 Contributions particulières de membres du groupe résilience .....	31
4.5.1 <i>Fiche de synthèse 1</i> .....	31
4.5.2 <i>Fiche de synthèse 2</i> .....	40
4.5.3 <i>Fiche de synthèse 3</i> .....	44
4.5.4 <i>Fiche de synthèse 4</i> .....	46

# 1 Travaux du groupe Relance

<b>Intitulé de l'enjeu/groupe</b>	Autonomie et Compétitivité / Relance
<b>Noms des rapporteurs</b>	Grégoire Chauvière Le Drian & Charlotte Roule

## 1.1 Bilan du groupe de travail présenté par le ou la porte-parole

A travers le mot de relance, plusieurs thématiques ont émergé, axées principalement sur une **relance économique**, via l'investissement vers l'innovation, avec un point particulier pour le numérique, l'intelligence artificielle, et aussi les mobilités, sur une **relance également de l'engagement**, via notamment l'éducation, la formation professionnelle, en développant en particulier l'apprentissage du coding pour tous et en étendant le programme ERASMUS. La question des mobilités est revenue à plusieurs reprises, celle des personnes, des formations, mais aussi une mobilité décarbonée. Le maître mot qui a sous-tendu nos échanges est l'autonomie stratégique de l'Union européenne, garante de la compétitivité européenne future, acteur-clé de la relance. Cette autonomie stratégique passe par une dynamique d'investissement portée par l'extension des programmes de financement européens communautaires, mobilisant les ressources privées via des outils de garantie publique. Les priorités identifiées sont l'investissement dans le numérique et en particulier dans l'intelligence artificielle et aussi la transition énergétique avec l'enjeu important que représente l'hydrogène. Les besoins soulignés sont immenses, notamment dans l'intelligence artificielle, le financement des mobilités mais les ressources disponibles ne sont pas suffisantes. A travers le sujet de l'autonomie, la question de la labellisation du soutien européen a été posée, avec la confirmation, l'extension et la promotion d'un « made in Europe » pouvant certifier et valoriser la production européenne et/ou le soutien européen à une production. La question du suivi des investissements, et aussi de la valorisation a été soulignée.

L'expérience d'Erasmus a été appréciée, alors même que l'ambition du programme a été réduite, avec une convergence des crédits et un vrai moteur de relance. Cette dynamique pourrait être étendue aux stages, en aidant aussi les établissements d'enseignement supérieur et descendre au niveau des scolaires pour assurer l'équité. Cette dynamique nourrit la mobilité intra-communautaire. Mobilité favorisée par une harmonisation des droits sociaux (chômage, retraite, assurance santé...) et aussi la favorisation d'une mobilité décarbonée.

## 1.2 Description de l'enjeu :

L'enjeu vise à :

. Penser la relance dans une logique qui se détache de la situation pré-crise et s'appuie sur un engagement fort des citoyens,

. Ancrer la relance dans un positionnement de l'UE comme leader, en particulier sur les sujets d'innovation digitale.

<b>BILAN : 3 à 5 constats essentiels</b>
1. Retard de l'UE en matière d'IA, enjeu majeur de positionnement géo-économique, voire géopolitique
2. Demande d'autonomie stratégique, rendue manifeste avec les vulnérabilités de nos chaînes d'approvisionnement – notamment en matière sanitaire
3. Importance du vecteur de l'éducation, qui fonctionne et est consensuel (v. méthode ouverte de coordination, Erasmus...) ; il est recommandé de l'utiliser davantage au soutien de l'enjeu identifié, d'autant qu'il renforce le collectif.
4. Incohérence de certaines actions de lancement/relance de la puissance publique et de ce qu'elle peut ensuite effectivement soutenir/acheter (ex. des masques produits en Europe, quand la puissance publique est finalement contrainte d'acheter des masques chinois)
5. La mobilité, au cœur du projet européen, est un défi à part aujourd'hui et pourrait permettre de relancer le projet et le collectif.

## 1.3 Eléments de consolidation de ces constats : chiffres/normes/ événements...

L'évaluation de l'intelligence artificielle formulée par la Commission européenne mentionne une estimation des besoins à hauteur de 10 Mds d'Euros, sans les 'flécher' particulièrement. Les besoins apparaissent nettement plus élevés si l'ambition est d'être à la mesure de la Chine ou des Etats-Unis.

Sur l'autonomie stratégique, en prenant l'exemple du secteur sanitaire, les ressources et compétences prêtées à la nouvelle *Health Emergency Response Authority* (HERA), définies sous la

présidence slovène, peuvent être considérées comme insuffisantes au regard des enjeux sanitaires pour l'Europe. La France peut porter un agenda plus ambitieux à travers le programme Horizon Europe, au nom de l'indépendance sanitaire du continent et au profit de la relance économique.

En ce qui concerne la mobilité, l'Europe de l'éducation existe mais doit être plus ouverte – aller vers les plus jeunes notamment. En outre, la mobilité des personnes continue à emporter certains défis : harmonisation des droits sociaux pour les travailleurs, capacité à emprunter auprès d'une banque de l'UE lorsque l'on perçoit des revenus dans un autre pays de l'UE, etc.

<b>PROSPECTIVE : 3 à 5 propositions ou orientations pour l'UE</b>	
1.	Coding for Europe
2.	Programme d'investissement sur l'innovation
3.	Confirmer, étendre et promouvoir le label 'Made in Europe'
4.	Redynamiser la mobilité intra-communautaire

## 1.4 Présentation de chacune des propositions et des arguments retenus

### 1/ 'Coding for Europe'

. Relancer le programme qui semble avoir été initié en 2014 ('Coding for Europe' – UK)

. Formation au coding en formation initiale, pour tous les élèves européens ou étrangers implantés en Europe, et en formation continue

*Sur la formation continue : pousser et accélérer l'analyse sectorielle des besoins de compétences pour réorienter notre effort de formation et d'investissement en cours (T. Breton)*

. Axes/Objectifs de la formation : soutenabilité, logiciel libre, mobilité.

### 2/ Extension des programmes d'investissement sur l'innovation

. IA, avec des applications et des usages – notamment mobilité

. Dans cette optique de programme d'investissement, révision des critères de Maastricht et du 'semestre européen' – un peu à l'image de ce qui avait été fait avec le plan Junker : la dette liée au plan d'investissement n'était pas consolidée dans la dette au sens des critères de Maastricht

. Aller plus loin que les programmes en cours regroupés dans InvestEU, de manière à couvrir des besoins, qui apparaissent énormes en attirant des ressources privées supplémentaires via des outils de garantie publique.

### **3/ Confirmer, étendre et promouvoir le label 'Made in Europe'**

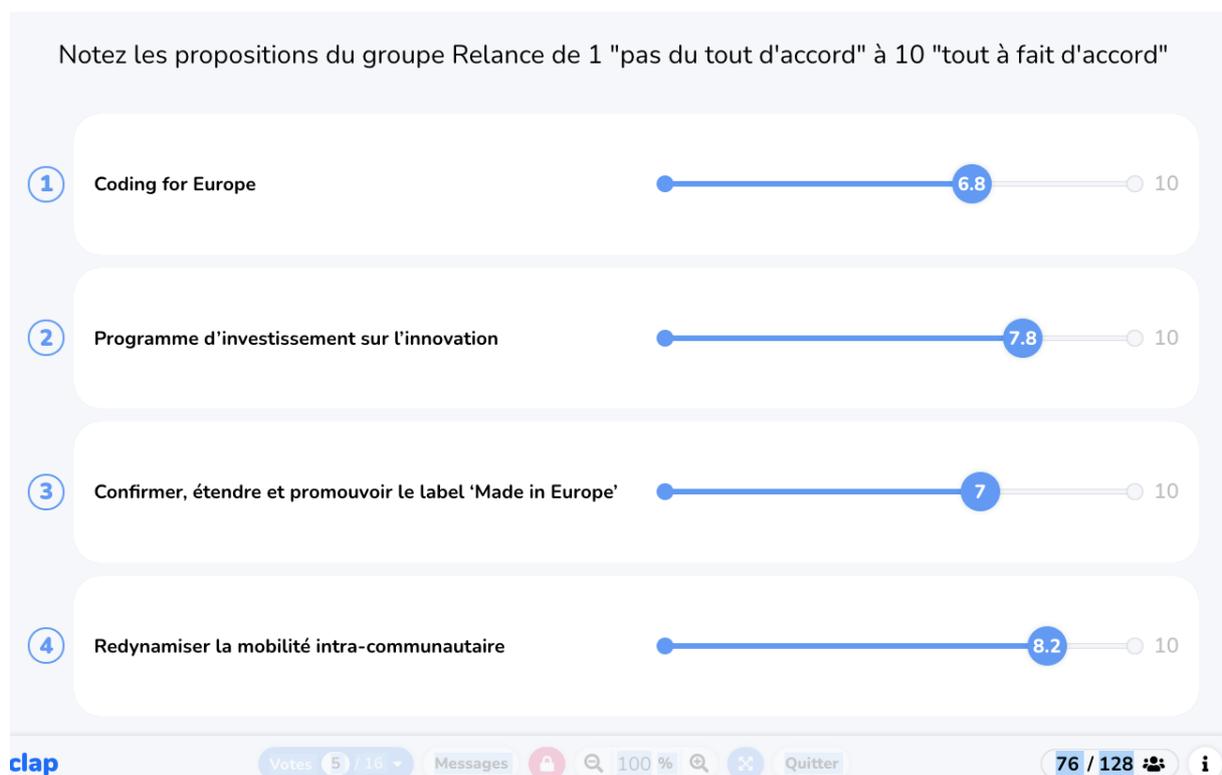
. Enjeu de consommation

. Le label tel qu'il existe n'est pas encore reconnu et demande à être mieux valorisé

### **4/ Redynamiser la mobilité intra-communautaire**

. Dynamiser l'Europe et l'Education et structurer l'espace européen de l'enseignement scolaire

. Travailler à l'harmonisation intra-communautaire des droits sociaux – chômage et retraite en particulier.



## 1.5 Fiche technique (membres du groupe)

<b>Membres du Groupe de Travail Mixte</b>		
<b>Nom</b>	<b>Fonction</b>	<b>Institut</b>
BIHR Béatrice	Vice-présidente exécutive –SG – Servier	IHEDN/Titulaire
BONENFANT Romain	Chef du Service industrie MEFR	CHEC/Titulaire
CAZENAVE Franck	Directeur smart cities & véhicule autonome - Bosch	IHEDATE/Titulaire
CHAUVIÈRE LE DRIAN Grégoire	Chef du Bureau BEI	CHEE/Titulaire
DUMONT LE CORNEC Elizabeth	Auteure et documentariste	IHEMR/Titulaire
DUPAS Nicolas	Sous-Directeur du Tourisme / DGE	CHEDE/Relance
HAMMOUCHE Brahim	Député <a href="#">MODEM</a> de la 8 <sup>ème</sup> circonscription de la <a href="#">Moselle</a>	CHEID/Titulaire
MEA Florence	Directrice générale adjointe de l'institut français du cheval et de l'équitation	IPEC/Titulaire
NOEL Coralie	Haut fonctionnaire développement durable au ministère de l'Éducation – Conseillère DG ESCO	IPEC/Titulaire
PICHENOT Evelyne	RSE & développement membre honoraire CESE	IHEST/Titulaire
ROULE Charlotte	Directrice de la Stratégie – ENGIE	IHEE/Titulaire
BOYARD Céline	Avocate – Barreau de Paris	CHEDE/Titulaire
<i>PAIN Frédérique</i>	<i>Directrice – ENSCI</i>	<i>CHEC/Suppléante</i>
<i>PRIGENT Lorène</i>	<i>Directrice Education – groupe CAYAMBE</i>	<i>IH2EF/Suppléant</i>
<i>ROSSIGNOL Nicolas</i>	<i>Chef de l'Unité des preuves et de la sensibilisation - Epson</i>	<i>IHEDATE/Suppléant</i>
<i>ROYET Dominique</i>	<i>Co-fondatrice et Directrice générale Agence RSE HYSSOP</i>	<i>IHEE/Suppléant</i>

## 2 Travaux du groupe Puissance

<b>Intitulé de l'enjeu/groupe</b>	PUISSANCE
<b>Noms des rapporteurs</b>	Christophe Lescot, Marie Jacquesson

### 2.1 Bilan du groupe de travail présenté par le ou la porte-parole/ Cette partie peut servir de « pitch » pour les rapporteurs.

L'Europe ou l'échelon européen est plus que jamais nécessaire face aux défis que constituent les transitions environnementale, digitale, démographique et géopolitique. Pour cela, l'Union Européenne doit être capable de concourir au niveau mondial, accroître son indépendance sur les plans technologiques, industriels, énergétiques et défendre ses valeurs en matière de droits fondamentaux.

A cette fin, elle doit affirmer une stratégie d'influence (soft power) et sa volonté de puissance pour être crédible face aux super puissances (smart power). Notre adresse aux Etats membres porte donc sur la nécessité d'exprimer une stratégie internationale (global policy) et une volonté politique qui soit tangible pour les citoyens européens.

Mesurer nos forces, ne pas excéder ce qu'on est capable de faire mais l'Europe dispose de beaucoup d'atouts qu'il faut mobiliser. S'imposer comme un partenaire incontournable.

### 2.2 Description des enjeux :

- 1. Que faut-il entendre par une puissance européenne ?** La puissance peut être définie comme la capacité militaire de défense collective du continent européen et de projection sur des théâtres extérieurs mais aussi la capacité à jouer de son soft power pour :
  - ✓ défendre les intérêts collectifs de l'Union,
  - ✓ influencer sur les normes mondiales (sociales, fiscales, environnementales, industrielles...).
- 2. Une question récurrente se pose : l'Europe doit-elle chercher à affirmer sa capacité d'action collective sur la scène internationale ou doit-elle se limiter à être une grande « Suisse » ?**

3. **Le terme de puissance est bien accepté dans le débat public français mais mal compris dans les autres Etats membres** car :
  - ✓ c'est un moyen prêté à la France de vouloir mettre l'Europe au service des objectifs de sa propre politique étrangère,
  - ✓ il y a une crainte de certains Etats de se voir entraînés dans des aventures militaires extérieures et dans un processus qui viendrait remettre en cause l'Alliance atlantique.
4. **Pendant longtemps, l'Europe s'est pensée en dehors des schémas de puissance** : elle se voyait comme un **espace de droit ouvert sur l'extérieur**.
5. Mais elle fait face à un **changement considérable de contexte** depuis moins de dix ans : crise multilatéralisme, comportements prédateurs de certains Etats tiers (Russie, Turquie, Chine), incertitude sur la portée de l'alliance atlantique, menace terroriste. Ainsi, le besoin d'une plus forte intégration et de davantage d'autonomie face au bouleversement de l'ordre mondial ne s'est jamais fait plus criant.
6. **On constate une prise de conscience nouvelle** au sein de la Commission Européenne (une commission qui se veut géopolitique) et des Etats membres. Cette prise de conscience est toutefois très ambiguë. Deux concepts voisinent d'ailleurs dans le discours européen : celui d'autonomie stratégique européenne (qui peut toutefois sous-entendre un découplage avec l'OTAN) et celui de souveraineté européenne.

## 2.3 Bilan et swot

<b>BILAN : 4 constats essentiels</b>
1. L'Europe est un <b>pôle de puissance qui s'ignore</b> .
2. Elle a toutefois des <b>difficultés à se faire entendre et à peser sur la scène internationale</b> : sa capacité de projection militaire est trop faible ; sa politique commerciale est trop axée sur le libre échange et insuffisamment sur la promotion des valeurs européennes et la défense de ses producteurs ; les Etats font obstacle à la mise en œuvre d'une véritable politique étrangère commune.
3. <b>L'Union est trop dépendante dans des secteurs critiques</b> : haute technologie, plateformes numériques, approvisionnement en médicaments et en énergie, ...
4. Elle est <b>insuffisamment sûre de son modèle de valeurs</b> .

Eléments de consolidation de ces constats : chiffres/normes/ événements...

Les forces européennes : l'Europe, un pôle de puissance qui s'ignore :

- Une puissance démographique : avec une **population** estimée à 447 millions d'habitants, l'Union se classe derrière la Chine (1 411 millions) et l'Inde (1 383 millions) mais devant les États-Unis (332 millions),

- un modèle de valeurs attractif auprès des jeunes générations
- un marché intérieur puissant
- un espace de régulation (cf. le RGPD commence à faire figure de modèle)
- la monnaie unique
- des capacités militaires nationales
- une capacité scientifique et technologique
- un rôle de fer de lance dans la lutte contre le changement climatique (cf. COP 21)

Les faiblesses :

### 1) L'Europe : des difficultés à se faire entendre et à peser sur la scène internationale

- Une **capacité de projection militaire trop faible** :
  - ✓ Une trentaine d'opérations européennes depuis 2003 mais des opérations actuellement à **orientation civile** (11 missions civiles contre seulement 3 opérations exécutives et 3 non exécutives)
  - ✓ **L'objectif d'une capacité de déploiement de 60 000 hommes retenu en 2000 peine à être réalisé.** Les États membres peuvent aligner 2,5 millions de soldats, près de 10 000 chars, 2 500 avions de combat. Mais 70 % de ces forces sont incapables d'opérer hors des frontières nationales (*Florence Parly, Rapport Schumann 2019*). L'armée américaine, qui compte moins de soldats (2,1 millions), bénéficie d'une capacité d'intervention sept fois plus importante.
  - ✓ **Des moyens de commandement et de planification insuffisants** : l'Union dispose d'organes politico-militaires (le COPS et l'État-major de l'Union) capables de planifier une opération et élaborer un concept d'opération mais elle ne dispose d'aucune chaîne de commandement opérationnelle propre ; en cas d'opération de grande ampleur, les Européens sont dépendants de l'OTAN pour les moyens de renseignement, d'observation, de télécommunications, de navigation par satellite et de transport aérien (accords de Berlin plus) ; pour des opérations de petite et moyenne ampleur, c'est le système de la nation cadre qui s'impose (les moyens de contrôle et de commandement sont fournis par l'État membre qui pilote l'intervention) ; un progrès a été réalisé avec la création en juin 2017 d'une capacité militaire de planification et de conduite (MPCC) dont les effectifs sont toutefois réduits et qui n'est compétente que pour des opérations non coercitives.
  - ✓ **Une coopération européenne en matière d'armement encore embryonnaire** : pas de véritable marché intérieur des armements, redondances entre programmes militaires nationaux, difficultés de la coopération structurée permanente (CSP).
- Une **PESC (politique étrangère et de sécurité commune) défailante** faute de volonté commune des États membres :
  - ✓ **L'architecture institutionnelle de la PESC n'est pas parfaite**, loin de là, avec une règle de décision à l'unanimité qui donne un droit de veto à chaque État membre et une représentation extérieure de l'Union qui n'est pas unifiée (le Haut représentant est concurrencé par le président du Conseil européen, la présidente de la Commission et... les diplomates des États membres).
  - ✓ Mais ce qui entrave l'efficacité de l'action diplomatique européenne, c'est le **défaut de vision commune** des États membres. Par exemple, lors de la dernière crise au Proche-Orient, l'Union européenne a été empêchée d'adopter une déclaration commune qui se limitait à appeler à un cessez-le-feu parce qu'un pays, la Hongrie, s'y était opposée. Pour autant, difficile de remettre en cause la règle de l'unanimité sur les questions de politique étrangère et de défense sur lesquelles les États restent souverains, tout au mieux avancer sur le modèle

de l'abstention constructive afin d'éviter le veto d'un seul pays, ce serait un signe de maturité.

- Une **politique commerciale trop axée sur le libre échangeisme et pas assez axée sur la promotion des valeurs européennes et la défense de ses producteurs** (faible utilisation des instruments de défense commerciale).
- Un **marché intérieur insuffisamment protégé** : phénomène des fuites de carbone, absence de préférence communautaire (tarif douanier commun très faible), contournement des normes européennes par les produits importés.

## 2) L'Europe : une dépendance dans des secteurs critiques

- Technologies (dépendance des microprocesseurs de Taiwan par exemple)
- Numérique : domination des GAFAM, pas de plateforme numérique européenne
- Spatial : l'Europe a manqué le rendez-vous des fusées réutilisables et des vols spatiaux habités, gouvernance illisible et inefficace (agence spatiale européenne intergouvernementale, programme communautaire)
- Santé : la crise sanitaire a mis en valeur la dépendance du secteur pharmaceutique européen vis-à-vis de pays tiers. Selon l'Agence européenne du médicament (EMA), 80 % des principes actifs pharmaceutiques sont fabriqués en Chine et en Inde, et 40 % des médicaments commercialisés dans l'Union européenne sont importés.
- Approvisionnement énergétique : l'Europe importe plus de 50% de l'énergie qu'elle consomme (90% pour le pétrole, 65% pour le gaz).

## 3) Une Europe insuffisamment sûre de son modèle de valeurs

- **Un sentiment d'appartenance insuffisamment incarné** par rapport aux identités nationales.
- **Des difficultés à faire respecter l'état de droit** : comment être crédible vis-à-vis de l'extérieur si l'Europe n'est pas en mesure de s'entendre autour du bon respect en interne de ses valeurs ?
- **Une Europe sociale qui peine à affirmer des standards minimums élevés.**
- **Une Europe qui doit faire face à une guerre informationnelle et idéologique** menée par les Etats puissances, via des médias téléguidés depuis l'étranger et la prolifération des *fake news*. Il en va véritablement de la défense de notre modèle démocratique et de nos valeurs.

### Opportunités :

#### 1) Un **contexte géopolitique nouveau qui a suscité un sursaut des Etats membres et des institutions européennes**

- Un **nouveau contexte géopolitique** : les nouvelles orientations de la diplomatie américaine (déclarations de Donald Trump jetant le doute sur la disponibilité des États-Unis à porter secours aux Européens en cas de menace sur leur sécurité et à gérer des conflits situés à la périphérie du continent européen, pas de concertation de l'administration Biden sur les conditions de retrait des occidentaux de l'Afghanistan).

→ électrochoc = prise de conscience des Européens de la nécessité de **renforcer leur capacité d'action en matière militaire**.

- **Les nouveaux impératifs pour l'Europe en matière de sécurité**. Elle doit :
  - ✓ promouvoir la stabilité sur ses théâtres immédiats (zone méditerranéenne, balkans) ;
  - ✓ relever le défi des menaces cyber et de la guerre informationnelle ;

- ✓ être capable de **s'engager sur des théâtres plus lointains pour des objectifs précis** (endiguer l'action des groupes terroristes en Afrique de l'ouest et au Sahel, respect de la liberté de navigation, lutte contre la surpêche...), assurer une Présence Coordonnée en Mer (PCM), sécuriser les flux (énergie, information, marchandises et matières premières) ce qui est indispensable pour garantir la souveraineté européenne et ses intérêts vitaux.
- **Une prise de conscience nouvelle au sein des institutions européennes et des Etats membres**
  - ✓ Le terme qui fait consensus au niveau de l'union est celui **d'autonomie stratégique ouverte**.
  - ✓ Cette prise de conscience se traduit par des **initiatives nouvelles** : discussions sur la boussole stratégique, création au sein du budget de l'Union du fonds européen de défense, projet de taxe carbone aux frontières, attitude ferme face aux représailles commerciales américaines décidées par Trump...

## 2) Le soutien des citoyens à un développement des innovations technologiques pour permettre à l'Europe d'avancer sur les enjeux de transition écologique et numérique

- Les différentes consultations des citoyens européens (voir pour la France la conférence sur l'avenir de l'Europe) montrent que les **enjeux environnementaux sont des enjeux prioritaires pour les citoyens**, parfois même devant la sécurité et l'emploi.
- Les citoyens européens pensent **très positive l'influence des sciences et des technologies** (*Eurobarometer survey - Septembre 2021*), notamment dans le domaine de la santé et du combat contre le changement climatique.

## 2.4 Propositions

<b>PROSPECTIVE : 3 à 6 propositions ou orientations pour l'UE</b>
1. Instituer un <b>véritable quartier militaire général européen</b> ainsi qu'un <b>dispositif complet de partage des coûts d'intervention</b> entre Etats Membres.
2. Créer une <b>agence européenne chargée de soutenir des projets d'innovation de rupture</b> sur le modèle de la DARPA américaine.
3. <b>Favoriser la préférence européenne dans les procédures de marché public et privé les entreprises qui localisent leur activité en Europe (European buy act).</b>
4. <b>Etre offensif dans la promotion vis-à-vis des pays tiers des normes européennes correspondant à nos valeurs</b> (mandat de négociation exigeant et personnel dédié pour conduire ces négociations).
5. <b>Renforcer et élargir la stratégie de protection des filières critiques et assouplir le droit européen de la concurrence pour favoriser la constitution de champions européens.</b>
6. <b>Mobiliser les moyens cyber au service de la promotion et de la défense des valeurs européennes.</b>

Présentation de chacune des propositions et des arguments retenus

1. Instituer un **véritable quartier militaire général européen** ainsi qu'un **dispositif complet de partage des coûts d'intervention** entre Etats Membres.

**Affirmer la capacité de l'Union à conduire, en cas de nécessité, de manière autonome des opérations militaires extérieures.**

- Première proposition **(non retenue)** : **instituer un conseil de sécurité européen dans le cadre d'une relation de coopération renouvée avec l'OTAN.** Un Conseil de sécurité européen constituerait un véritable outil d'aide à la convergence et à la décision des chefs d'Etat et favoriserait le développement d'une culture stratégique commune. Mais il permettrait surtout d'incarner la volonté politique des Etats de construire une Europe puissance dans le respect de leur souveraineté.
- Seconde proposition : **instituer un véritable quartier militaire général européen** capable de contrôler et de commander une opération militaire extérieure. Il s'agit de refondre l'architecture de commandement opérationnel et de construire autour de l'EMUE et de la MPCC un véritable quartier militaire général européen.
- Troisième proposition **(non retenue)** : **activer l'article 44 du TUE qui prévoit la possibilité d'engager des forces sous forme de coalition ad hoc de pays willing and capables** (exemples d'intervention de telles forces : force cyber, force d'évacuation, présence coordonnée maritime dans l'océan indien, lutte contre la surpêche dans le golfe de Guinée...).
- Quatrième proposition : la liste des dépenses prises en charge par l'Union et réparties entre États a été trop étroitement définie par le Conseil : l'essentiel des coûts occasionnés par une intervention extérieure reste supporté par les États participants (à hauteur de 80 à 85 %), ce qui peut alimenter les réticences des États à s'impliquer dans des opérations extérieures. Il faut mettre en place un **dispositif plus complet de partage des coûts d'intervention entre Etats membres** (et pas uniquement entre pays participant).

2. **Promouvoir la capacité d'innovation technologique** de l'Europe : pour la création d'une agence européenne dédiée à l'innovation sur le modèle de la DARPA américaine adapté à l'Europe.

Cette agence devrait :

- répondre aux enjeux technologiques, environnementaux et sociétaux par la **promotion de projets d'innovation de rupture**, intégrant la prise de risque et le droit à l'échec. L'innovation de rupture ne se décrète pas : il faut l'accompagner en autorisant la prise de risque et la possibilité de l'échec ;
- sélectionner les projets européens en fonction de **critères d'excellence sans contrainte de nationalité, ni d'exigence de retour géographique** ;
- **travailler en étroite liaison avec les entités européennes existantes** : Comité Européen pour l'Innovation, Fonds européen de Défense, JEDI dont les réseaux en lien avec la société civile

doivent être exploités. Toutefois, la nouvelle agence européenne doit être **statutairement indépendante des entités existantes** ;

- couvrir aussi bien **les domaines civils que militaires** ;
- comprendre **des personnels** provenant des mondes civils et militaires et sélectionnés pour leur état d'esprit ambitieux (prise de risque), leur expérience en tant que chef de projet, leurs compétences scientifiques et technologiques ;
- **communiquer auprès des citoyens** sur les résultats mais aussi sur la méthode afin de les encourager à considérer le risque comme une composante de projets ambitieux ;
- la mise en place de cette nouvelle agence pourrait démarrer par association d'un nombre réduit de pays volontaires (basé sur le binôme franco-allemand ?).

#### **Les dispositifs actuels de soutien à l'innovation à l'échelle européenne**

L'écosystème européen de l'innovation repose actuellement sur deux organismes publics, **le Conseil européen de l'innovation ou CEI** (volet civil) **et le Fond Européen de Défense** (volet militaire). Un troisième acteur, **l'initiative JEDI** agit en tant qu'acteur de la société civile et lance des challenges technologiques. Ces trois acteurs ne semblent pas travailler ensemble.

Le CEI semble fonctionner selon des principes de fonctionnement propres à la DARPA : organisation agile des *programs managers*, origine académique et industrielle, logique d'excellence et non de nationalité dans le choix des projets.

Pour autant, les objectifs et les critères de sélection des projets développés par le CEI sont à clarifier et la volonté d'innovation de rupture (rôle d'éclaireur) est à renforcer. Une collaboration avec le JEDI pourrait être pertinente pour apporter une aide à la décision, le résultat de ses propres études ainsi qu'un réseau de conseillers et d'acteurs (scientifiques et investisseurs).

### **3. Favoriser la préférence européenne dans les procédures de marché public et privé les entreprises qui localisent leur activité en Europe (European buy act).**

**Développer une politique commerciale moins naïve** : pour une préférence d'achat européenne prenant la forme d'un European buy act.

- Les entreprises européennes sont **pénalisées par l'absence d'accès réciproque aux marchés publics étrangers**. Alors que la législation de l'Union interdit les clauses de nationalité dans le droit des marchés publics, la plupart des partenaires commerciaux de l'Union limitent les possibilités d'accès des entreprises non nationales à leurs commandes publiques. 82 % des marchés publics européens sont ouverts aux entreprises des pays tiers, quand cette proportion n'est que de 32 % aux États-Unis et de 28 % au Japon. Dans certains pays (Chine, Brésil, Inde...), les entreprises étrangères sont même quasiment interdites d'accès aux marchés publics.

- L'idée d'un European Buy Act permettrait de **favoriser dans les procédures de marché public les entreprises qui localisent leur production en Europe**, voire à exclure de la commande publique les entreprises qui ne respectent pas cette obligation. Ainsi en matière de défense, les fonds du FEDEF (Fonds Européen de Défense) seraient réservés à la BITDE (base industrielle de technologie et de défense européenne).
- Cela nécessiterait une **refonte du droit de la commande publique européen et une négociation avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC)**. En effet, c'est l'OMC qui a accordé des dérogations aux règles du commerce international pour permettre aux États-Unis, à la Corée du Sud et au Canada d'adopter des mesures législatives visant à favoriser leurs entreprises nationales dans les marchés publics.
- L'activité de ces entreprises couvrent la production et aussi les services et la R&D (enjeu de l'emploi et de la création de valeur et de ressources).
- **Etendre (via un système de label) cet European buy act** (préférence d'achat) auprès des **PME et TPE** européennes.

4. **Etre offensif**, dans les instances multilatérales comme dans les accords de libre-échange conclus par l'Union, **dans la promotion vis-à-vis des pays tiers des normes européennes correspondant à nos valeurs** (mandat de négociation exigeant, personnel dédié pour conduire ces négociations...).

- Etre force de propositions sur la création des normes pour ne pas se faire imposer d'autres normes et assumer les rapports de force pour promouvoir les valeurs européennes (environnementales) et mettre en place des normes favorables à nos industriels.
- Définir un mandat exigeant, porté par la Commission Européenne avec un personnel dédié pour créer et défendre ces normes.
- Référencer ces normes UE dans les appels d'offres (gage de qualité et de respect des valeurs européennes).

#### 4. bis **Affirmer une véritable Europe de la santé. ( non retenu car abordé par le groupe résilience)**

- Première proposition : **étendre les compétences de l'Union en matière de santé publique.**

L'agence HERA (Autorité européenne de préparation et de réaction en cas d'urgence sanitaire) doit être dotée d'un budget comparable à celui de l'agence américaine de Santé et d'une capacité à négocier les médicaments et autres technologies de soin de masse.

- Deuxième proposition : **créer une véritable autorité pour la réaction aux urgences sanitaires** dotée de moyens conséquents.

5. **Renforcer et élargir la stratégie de protection des filières critiques et assouplir le droit européen de la concurrence pour favoriser la constitution de champions européens.**

- Mettre en œuvre des **systèmes de protection des filières critiques**, permettant notamment de freiner les exportations en cas de pénuries sur le marché européen.

- **Elargir** les dispositifs existants (actuellement limités aux réseaux - transport, énergie, télécoms -) **à des secteurs aujourd'hui non couverts** : semi-conducteurs, santé, matières premières stratégiques.
- **Assurer l'autonomie numérique européenne** : stockage des données européen ; protection des données ; cyber-sécurité.
- **Réviser la politique de la concurrence et des dispositifs anti-trust** afin de ne pas décourager l'émergence de groupes européens ayant la taille critique au niveau mondial.
- **Renforcer le dispositif de filtrage des investissements** des pays tiers dans des secteurs stratégiques européens.
- Favoriser la **constitution de nouvelles alliances industrielles européennes**.
- **Réviser le droit européen de la concurrence** pour mieux prendre en compte l'impératif industriel.

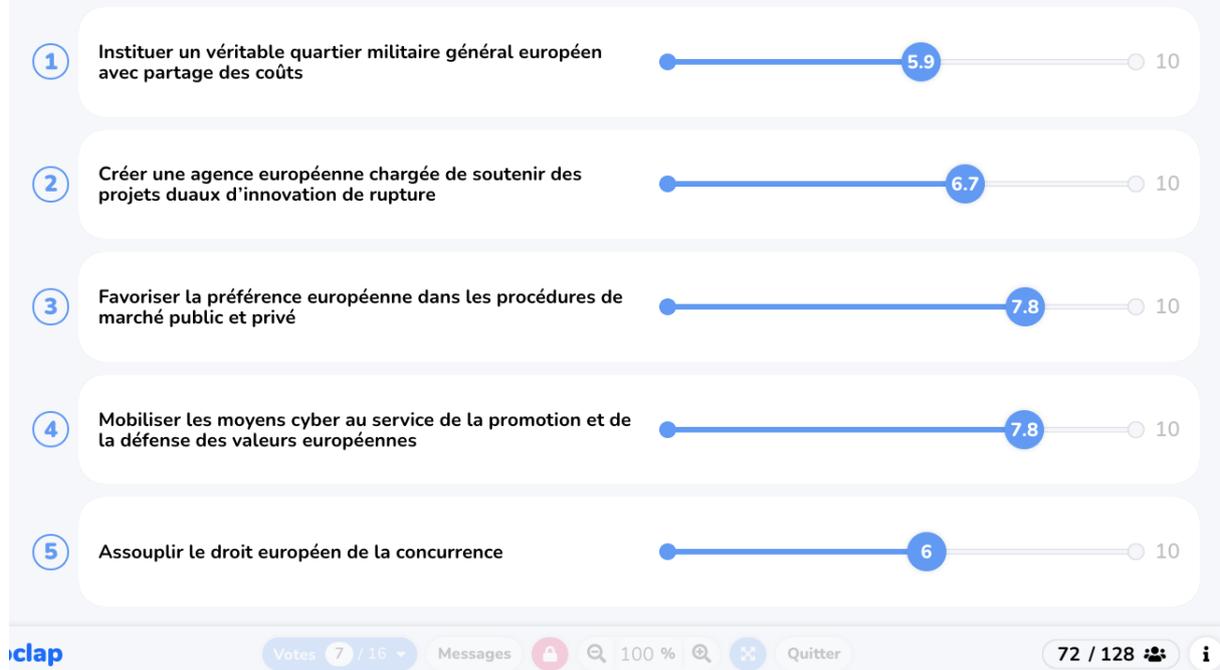
#### 6. Mobiliser les moyens cyber au service de la promotion et de la défense des valeurs européennes.

Cette diplomatie publique et cette communication devraient être reconnue comme un secteur stratégique.

- Initier des actions concrètes sur les réseaux sociaux en vue de promouvoir les valeurs et la culture européenne. Définir et mettre en œuvre une politique de communication de l'Europe prioritairement basée sur l'utilisation des réseaux sociaux ; assurer la présence de l'Europe sur le metaverse. Le DSA doit permettre de contrer l'hégémonie américaine sur les réseaux sociaux.
- Favoriser, dans le cadre d'une stratégie de soft power, la puissance "géopoéthique" de l'Europe basée sur son modèle de valeurs.
  - ✓ Il s'agit de proposer un projet culturel qui soit le pilier du soft power européen et qui intègre une dimension culturelle, artistique et éthique. Cette initiative incarnant la **puissance des valeurs européenne** pourrait porter le nom de « géopoéthique ».
  - ✓ Dans le cadre de cette approche, l'UE pourrait **mettre en place des "Instituts Spinoza"** à l'instar des Instituts Goethe, Cervantes, Confucius... qui incarneraient les valeurs et la culture européenne dans les pays tiers. Ces instituts seraient les fers de lance d'une nouvelle stratégie de communication recourant aux réseaux sociaux et proposant aux citoyens un ensemble d'informations faciles d'accès (podcasts, bibliothèque ouverte en ligne, musées...).
- La montée en puissance de ce soft power doit pouvoir s'appuyer sur la mise en œuvre d'un **modèle éducatif européen innovant et attractif** pour les jeunes et tout au long de la vie. A ce titre, il convient de :
  - ✓ Populariser une approche philosophique en Europe pour consolider le sentiment d'appartenance et pour appuyer la stratégie de soft power

- ✓ favoriser la **construction de filières tournés vers les métiers d'avenir** en s'appuyant sur le programme Erasmus+
- ✓ **harmoniser par le haut les systèmes éducatifs nationaux** en se concentrant sur les compétences et les connaissances citoyennes, scientifiques, culturelles, technologiques nécessaires pour réussir la transition écologique
- ✓ **promouvoir un cursus en ligne européen**
- ✓ **mettre en place des lycées européens dans le Monde.**

Notez les propositions du groupe Puissance de 1 "pas du tout d'accord" à 10 "tout à fait d'accord"



## 2.5 Fiche technique

<b>Membres du Groupe de Travail Mixte</b>		
<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Groupe</b>
ANOTO	Nicolas	
CHENE	Sébastien	
CLAVERIE DE SAINT-MARTIN	Elisabeth	
DESROUSSEAUX	Tanguy	
DUPOIS	Emmanuel	
FUSIBET	Caroline	
JACQUESSON	Marie	
KOCHANSKI	Pierre	
LEFEVRE	Christophe	
LESCOT	Christophe	
MBAYE	Momar	
POUZYREFF	Natalia	
SAPOVAL	Yves-Laurent	
TINJOD	Nathalie	
ALGLAVE	Blandine	
MAIRESSE	Sabine	

<b>Sources documentaires de référence</b>		
<b>Titre</b>	<b>Auteur</b>	<b>Source</b>
		<i>Florence Parly, Rapport Schumann 2019</i>
		<i>Eurobarometer survey - Septembre 2021</i>

### 3 Travaux du groupe Appartenance

<b>Intitulé de l'enjeu/groupe</b>	Comment renforcer le sentiment d'appartenance au projet européen ?  GROUPE APPARTENANCE
<b>Noms des rapporteurs</b>	Nathan TUMBARELLO Sylvie BANOUN

#### 3.1 Bilan du groupe de travail présenté par le ou la porte-parole

Malgré un héritage commun très riche et des acquis considérables, on constate un effritement du sentiment d'appartenance à l'Europe, perçue comme lointaine, institutionnelle, illisible. Comment fortifier le sentiment d'adhésion au projet européen aujourd'hui ? Le groupe a travaillé sur deux objectifs : travailler à un récit commun qui valorise les atouts et les acquis européens, proposer des projets inclusifs, fédérateurs, valorisant l'engagement, et permettant d'impliquer en particulier les jeunes, et de soutenir les valeurs de diversité, d'unité et de solidarité : **Pour une Europe construite par tous, utile pour tous, et dans laquelle chacun se reconnaît.**

#### 3.2 Description de l'enjeu :

Face à la crise du sentiment d'appartenance à l'Europe, quelles sont les nouvelles propositions possibles ?

<b>BILAN : 3 à 5 constats essentiels</b>
1. Un héritage européen considérable (notamment politique : libertés, séparation des pouvoirs, sécurité et plus largement de valeurs communes) nous procurant un espace de vie en paix très favorable
2. Cet héritage et ces acquis sont peu lisibles, ignorés ou brouillés : ce ne sont plus des acquis. Ce constat de « non-accès » ou d'invisibilité s'applique également aux actions et fonctionnement actuel de l'UE.

### 3.3 Bilan et swot

#### **FORCES**

Des acquis tangibles importants :

Histoire riche, patrimoine culturel, vitalité artistique dans tous les domaines, télévision franco-allemande, symboles partagés (drapeau, hymne), protection du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle en général – L'Unesco elle-même doit beaucoup à l'Europe

La construction européenne a permis globalement le maintien de la paix sur le continent – intégration supranationale - Sécurité

Espace de Prospérité – Grands groupes industriels européens avec des domaines d'excellence (notamment Espace), tissu économique dynamique, 500 M de consommateurs, un cadre de protection pour le consommateur dans différents domaines, notamment dans le domaine numérique (protection des données RGPD) - système d'aide et de cohésion puissant – Monnaie unique

Force du Modèle social européen avec par ailleurs la mise en place de la carte européenne d'assurance maladie – Capacité de solidarité qui a été en partie au moins démontrée pendant la crise sanitaire

Charte des Droits fondamentaux, Libertés publiques, séparation des pouvoirs, liberté de circulation – Cour de Justice de la Communauté Européenne, CEDH, lutte contre la corruption

Valeurs communes – séparation entre l'Etat et la liberté d'opinion et de conscience

Protection de l'environnement mieux assurée que dans d'autres zones, et plus généralement, au-delà des espaces protégés

Système éducatif structuré avec une reconnaissance mutuelle des diplômes et des qualifications

#### **FAIBLESSES**

Les études montrent que les Français se sentent d'abord français avant d'être européens

Inégalités importantes malgré la force du modèle européen – fractures sociales : taux de pauvreté de 15% - Modèle social qui s'effrite et où l'on constate des tensions, et des différences importantes de situations entre les pays

Illisibilité et complexité des aides économiques dans de nombreux domaines - Faiblesse de la recherche européenne intégrée Complexité de la construction et des institutions - Sentiment de perte de souveraineté par « l'imposition » de normes européennes élaborées de manière bureaucratique – Sentiment de dépendance (appartenance mais de manière négative) – les cadres de protection sont perçus de manière ambivalente, avant tout comme des contraintes -

Régions ultrapériphériques qui ne sont pas assez valorisées

Minorités qui ne sont pas assez valorisées

Instrumentalisation de l'Europe de manière négative dans de nombreux discours politiques nationaux (c'est la faute de l'Europe) – Responsabilité des médias en particulier en France, sur le bashing européen – Warning : l'AFP n'a pas de bureau - Insuffisance d'une construction de médias européens

Taux d'abstention aux élections européennes – Manque d'implication des élus nationaux à l'échelon européen

Système de l'Etat de droit européen contesté par certains pays en Europe (populisme, stato-nationalisme)

## **OPPORTUNITÉS**

Le sport et la culture peuvent être des domaines d'échanges, de partage et d'adhésion

Vue de l'extérieur, l'Europe continue d'être un espace de vie enviable

Le Brexit est une crise qui a renforcé paradoxalement le sentiment de la valeur de la construction européenne

La crise climatique est une menace mondiale mais l'Europe peut se poser en moteur de la transition et y regagner un sentiment de fierté - Parcs naturels, mise en valeur des territoires, biodiversité – opportunité de montrer un espace de coexistence harmonieuse entre les communautés humaines et non humaines

## **MENACES**

Sentiment d'un déclin de la puissance du bloc européen dans le jeu des puissances géopolitiques – cela joue sur le sentiment d'appartenance – Comment l'Europe peut réinventer son récit dans ce défi géopolitique face aux récits chinois, européens

Nous sommes perçus à l'extérieur comme un continent vieillissant

Souveraineté notamment numérique qui n'arrive pas à se construire à l'échelle européenne

## 3.4 Objectifs :

### 1. Construire un récit commun européen

- Besoin de renouer avec le projet européen et de s'approprier les récits à son fondement.
- Mettre en évidence des grands éléments clés des apports du projet européen (construction d'un espace en paix, stabilité, droits de l'homme, avancées sur les droits sociaux, libertés de convictions et d'expression, sécurité, déplacements etc..).
- Nécessité de travailler sur l'espace médiatique

### 2. Proposer des projets fédérateurs qui rendent visibles l'Europe des Citoyens

Quelques pistes ont été évoquées, en partant notamment de ce qui est au fondement de la réussite du programme Erasmus

- Un projet favorisant la mobilité, l'expérience et la rencontre
- Un projet qui ne soit pas seulement sur la défense ou la protection d'un modèle, mais qui propose du « positif », du nouveau
- Un projet portant sur une thématique concrète, en rapport avec des préoccupations importantes aujourd'hui pour les citoyens
- Un projet qui encourage l'engagement, la participation

\* **Travailler à une citoyenneté plurielle/inclusive/additive : faire source à différentes échelles d'identité**

\* **Importance de travailler avec les jeunes**

## 3.5 Propositions

<b>PROSPECTIVE : 3 à 5 propositions ou orientations pour l'UE</b>
1. Sensibilisation – Rendre commun l'enseignement de l'histoire de l'Europe et de la Construction européenne dans les programmes scolaires des différents pays européens – Favoriser les mobilités des jeunes à la découverte de l'UE, notamment les précarisés
2. Engagement - Favoriser l'implication des jeunes en faveur de l'Europe : impliquer la jeunesse dans la définition de grandes causes européennes, généralisation d'un service universel européen pour les jeunes qui serve à la formation sur les fondamentaux européens, dans le cadre de projets culturels
3. Visibilité - Favoriser la mise en place de médias et événements européens, dont des médias participatifs

### Présentation de chacune des propositions et des arguments retenus

#### **1. Sensibilisation : transmission et la co-construction intergénérationnelle d'un récit européen commun**

Public cible : jeunesse (public scolaire et jeunes adultes) en premier lieu, tous les citoyens en second lieu

- . Rendre commun l'enseignement de l'histoire de l'Europe et de la Construction européenne dans les programmes scolaires des différents pays européens – Travailler à une formation commune des enseignants - Généralisation de visites et découvertes des institutions européennes pour les scolaires (Cf projet de Parliamentarium)
- . Favoriser les mobilités des jeunes à travers l'Europe - Jumelage des villes au niveau européen et échanges scolaires : revitaliser ces dispositifs – Dispositif Interrail et trains européens à renforcer, généraliser, rendre plus accessibles
- . Favoriser les découvertes et échanges culturels - Élargir le Pass Culture à un Pass Européen
- . Lancer des appels à projets financés sur fonds européens – dans le cadre d'Europe Créative ? - pour produire des supports communs de transmission pour et par la jeunesse et de tous afin de valoriser les acquis du projet européen - penser des histoires de la

construction européenne sous une forme qui parle aux jeunes générations (mangas, récits graphiques, films, chansons, etc..).

## **2. Favoriser l'engagement des jeunes en faveur de l'Europe**

### **. Détermination par les jeunes d'une grande cause européenne périodique**

Les jeunes (au sein des établissements scolaires, universitaires notamment, mais en portant également une voie de participation directe) sont invités périodiquement à choisir une grande cause européenne (ex : climat, inégalités, diversité, patrimoine, etc)

Parallèlement à cette grande cause, les jeunes sont appelés à faire une proposition de projet que l'Union européenne s'engage à financer chaque année (budget participatif).

### **. Mise en place d'un Service européen universel pour les jeunes**

Public cible : 16-30 ans

Description : Donner plus de visibilité et généraliser les dispositifs existants : Corps européen de solidarité et service civique européen – Créer sur ces bases un Service européen universel volontaire, coordonné par une agence européenne de la jeunesse qui permette aux jeunes de vivre une expérience assez longue (au moins 6 mois) dans un ou plusieurs autres pays européens – Mettre en place une véritable indemnité pendant ce service, avec création de droits à la retraite – faire une campagne de communication sur ce dispositif généralisé et créateurs de droit au niveau collège et lycée dans tous les pays.

Y associer une formation aux fondamentaux de l'Union Européenne

Pour qui et quoi : Sujet en lien avec la grande cause européenne de l'année et thématiques permanentes : solidarité en direction des personnes les plus fragiles (pauvreté, précarité), attention aux populations âgées, attention aux minorités, environnement

## **3. Visibilité - Favoriser la mise en place de médias et événements européens, dont des médias participatifs**

- . Mettre en place une agence de presse européenne
- . Lancer l'idée de la création d'un journal européen (Courrier International à l'échelle européenne + média participatif) – porter notamment attention à la construction d'une parole plurielle valorisant la diversité (attention aux régions ultrapériphériques, aux minorités et à l'apport des migrations)
- . Grande campagne de communication sur les acquis européens
- . Imaginer des temps médiatiques communs fédérateurs au niveau européen (culturels, sportifs, événementiel, musicaux, concours culinaires, jeux régionaux à l'échelle européenne etc...)

Notez les propositions du groupe Appartenance de 1 "pas du tout d'accord" à 10 "tout à fait d'accord"

1 Sensibilisation : enseignement commun de l'histoire, découvertes réciproques 7.9 10

2 Engagement : grandes causes européennes définies par la jeunesse, service universel volontaire 7.7 10

3 Visibilité : médias et événements européens participatifs 8 10

ap

Votes 12 / 16

Messages



100 %



Quitter

67 / 128



### 3.6 Fiche technique

<b>Membres du Groupe de Travail Mixte</b>		
<b>Nom</b>	<b>Fonction</b>	<b>Institut</b>
BALOURD Michèle	Directrice de la Programmation et de l'Evaluation à l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)	CHEID/Titulaire
CECCONI Frank	Conseiller Régional Ile de France chargé des questions européennes	IHEMI/Titulaire
CHEMISSEUR Xavier	Rédacteur en chef – France 24	CHEE/Titulaire
HOLLARD Julie	Avocate	IMEHI/Titulaire
KHELLAF Hakim	Magistrat financier, Conseiller référendaire – Cour des Comptes	IHEDN/Titulaire
KORENIAN Laurence	Déléguée adjointe – Com interne – Ministère Culture	CHEC/Titulaire
LOYER Julien	Directeur de Bleu Blanc Zèbre	IHEDATE/Titulaire
MARTIN JUCHAT Fabienne	Professeur – Université de Grenoble	IHEST/Titulaire
MAUDET Carole	S/s directrice – SD SJCF – DGFIP	CSNUM/Titulaire
MAZILLE Laurent	Directeur affaires publiques - Transdev - Président de l'APAP professionnels affaires publiques - secrétaire général du Git	IHEE/Titulaire
NOEL Coralie	Haut fonctionnaire développement durable au ministère de l'Education – Conseillère DGESCO	IPEC/Titulaire
WOLF Frédéric	Directeur adjoint – Clinique privée	CHEE/Titulaire
<i>BANOUN Sylvie</i>	<i>Membre du CGEDD et de l'Autorité environnementale</i>	<i>IHEDATE/Suppléant</i>
<i>FALLA-ETZOL Olivier</i>	<i>Global Client Executive Partner – ATOS</i>	<i>IHEE/Suppléant</i>
<i>JARRY Bruno</i>	<i>DG – Association CLAVIM</i>	<i>CHEC/Suppléant</i>
<i>PARENT Olivier</i>	<i>Consultant prospectiviste Futur Hebdo</i>	<i>IHEST/Suppléant</i>

## 4 Travaux du groupe Résilience

<b>Thématique traitée :</b>	<b>Résilience</b>
<b>Noms des rapporteurs :</b>	VAIANI Marie-Line LALO Arnaud

### 4.1 Description de l'enjeu retenu

#### **La résilience de l'UE, par l'UE**

Nos sociétés contemporaines européennes ont fait face à des crises multiples, de différentes natures. Elles font face à des risques de nouvelles crises à venir.

Si la crise environnementale et climatique occupe une place singulière, ces crises seront de nature différente, avec des impacts à des échelles multiples et selon des dimensions variées. Il n'est pas certain dans ce contexte que nous puissions identifier à quelle prochaine crise les sociétés européennes seront confrontées.

Anticiper, préparer et transformer l'UE pour réduire nos vulnérabilités. C'est l'objectif que nous devons partager. C'est également un enjeu de pérennité de l'Union, de ses valeurs démocratiques et de son modèle économique et social.

**Nous devons ainsi accroître notre résilience face aux crises à venir et aux changements globaux.**

### 4.2 Bilan

<b>BILAN DE L'ÉTAT DES LIEUX :</b> <b>Résumer les 3 à 5 constats essentiels effectué par le groupe</b>
1. On ne connaît pas la prochaine crise. Les changements globaux sont multidimensionnels.
2. Qui pense la prochaine crise au niveau européen ?
3. La résilience par l'Europe invite à se poser les questions de subsidiarité et d'intégration.
4. Une société résiliente, ce sont aussi des institutions légitimes. Enjeu que l'UE soit reconnue comme légitime. Il commence à y avoir des contestations réelles sur la question des valeurs.

## 4.3 Propositions

<b>RÉSUMÉ des 3 à 5 propositions retenues</b>
1. Doter l'Europe d'une vraie fonction d'anticipation et renforcer sa capacité de gestion opérationnelle des crises, en s'appuyant sur les cellules existantes et en déployant des stress tests européens.
2. Renforcer la capacité de l'UE à réagir aux atteintes à l'environnement par extension de compétences du parquet européen.
3. Faire du critère de résilience un des critères de conception et d'évaluation de la législation.
4. Prendre en compte des critères de résilience dans le cadre de la réforme du pacte de stabilité et de croissance (accompagnement de la transformation des secteurs de l'économie brune, dépenses de recherche et de développement...).
5. Promouvoir un engagement citoyen européen autour de la question de la résilience (développer les programmes de type Erasmus tout au loin de la vie et un IHE européen !).

## 4.4 Fiche technique

<b>Membres du Groupe de Travail Mixte</b>		
<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Groupe</b>
AIT-AISSA Malik	Directeur adjoint direction départementale territoires de l'Ariège	IPEC/Titulaire
DIDIER Isabelle	Directrice Manager – O3 Partners	IHEE/Titulaire
DJOUFELKIT Hélène	Directrice Dept. Diagnostic économiques et politiques publiques – AFD	IHEDN/Titulaire
HENRY Michaël	Personnel de direction – Académie Nancy-Metz	IH2EF/Titulaire

LALO Arnaud	Directeur de recherche (CNRS)	IHEST/Titulaire
LEMAIRE Valérie	Chargée de mission jeunesse à le MILDECA	IHEMI/Titulaire
LERUDE Olivier	Haut fonctionnaire au développement durable – Ministère Culture	CHEC/Titulaire
MAIZI-MORSLI Nadia	Directrice de Laboratoire de Recherche et Professeure à Mines ParisTech.	CHEID/Titulaire
PONTOIRE Frédéric	Responsable du cadre Stratégies, territoires et montagne-Agence d'urbanisme de la région grenobloise	IHEDATE/Titulaire
RENARD Elie	Directeur adjoint – ENM	CHEE/Titulaire
TESTOT Laurent	Journaliste – Essayiste	IHEMR/Titulaire
VAIANI Marie-Line	Directrice Filières industrielles - EDF	CHEDE/Titulaire
ZEINULABEDIN-RAFI Philippe	Chef de la mission MNCPC – DGE - MEFR	CSNUM/Titulaire
<i>CLEMENT Cathy</i>	<i>Directrice GAIA Communication</i>	<i>IHEST/Suppléant</i>
<i>ESCANDE-VILBOIS Sylvie</i>	<i>Inspectrice générale de l'administration</i>	<i>IPEC/Suppléant</i>
<i>POTTIER Marc</i>	<i>Maire de Colombelles</i>	<i>CHEC/Suppléante</i>
<i>THIRIET Béatrice</i>	<i>Compositrice, administratrice au conseil de surveillance de la SACEM</i>	<i>CHEE/Suppléante</i>
<i>VILLALONGUE Julien</i>	<i>Directeur général de Leonard - Vinci</i>	<i>IHEDATE/Suppléant</i>

## 4.5 Contributions particulières de membres du groupe résilience

### 4.5.1 Fiche de synthèse 1

<b>Intitulé de l'enjeu/groupe</b>	Résilience
<b>Sous-thème</b>	Résilience sociale et environnementale, protection civile en prévention et en réparation des dégâts et catastrophes (incendies, inondations, glissements de terrain...) liés au dérèglement climatique

<b>BILAN : 1 à 5 constats essentiels</b>
1. Les personnes, la biodiversité et les biens sont et vont être de plus en plus impactés par les conséquences du dérèglement climatique (Entre 1980 et 2017, les catastrophes naturelles ont coûté à l'UE plus de 90 000 vies humaines et plus de 500 milliards€ de pertes économiques ; incendies de forêt en 2021 dans le Sud de l'Europe ; inondations dramatiques dans le sud de la France et en Allemagne notamment...)
2. Sans mesure d'accompagnement, les personnes vulnérables sont les plus touchées par les dégâts ou catastrophes liés au dérèglement climatique
3. La prise en compte des risques de catastrophe concerne des domaines politiques clés de l'UE, comme la santé, l'environnement, l'adaptation au changement climatique, le développement, la cohésion, l'agriculture, les transports, l'énergie, la recherche et l'innovation
4. Les actions de protection civile au niveau de l'Union européenne sont importantes mais restent limitées et mal connues des citoyens

## **Enjeu :**

La crise COVID-19 a révélé des vulnérabilités de nos systèmes interdépendants, insuffisamment préparés aux gestions sur le long terme (pénuries ...) et rapidement tentés par des stratégies nationales et concurrentielles. Elle a révélé aussi une résilience de la société avec une forte capacité d'adaptation (bascullement dans le télétravail, maintien des mécanismes démocratiques, des élections...) et de nouvelles solidarités et coopérations (vaccination).

Les grands incendies de l'été 2020 et 2021 et les inondations dramatiques des Alpes-Maritimes et en Allemagne ont été les illustrations d'un dérèglement climatique accroissant les risques pour les populations et la biodiversité.

L'enjeu n'est pas de développer les stages de survie ou des dispositifs de prévention de tout risque qui affaiblissent la responsabilité politique et la responsabilité individuelle mais de renforcer la cohésion des sociétés et leur insertion dans leur environnement en renforçant la coopération à l'échelle européenne.

La politique de prévention, de préparation et d'intervention en cas de catastrophe, est à la fois une politique propre (protection civile) et une orientation générale qui doit se traduire dans toutes les autres politiques comme un principe de cohésion et de réduction des vulnérabilités.

La cohésion sociale est une condition nécessaire à la résilience de toute société et l'engagement citoyen dans le domaine de la protection civile est un bon moyen de l'encourager.

## **Éléments de consolidation de ces constats : chiffres/normes/ évènements...**

Ces dernières années, l'UE a été témoin d'une grande série d'évènements indésirables ayant dévasté des vies humaines, des propriétés, l'environnement et le patrimoine culturel. Les catastrophes naturelles ont, à elles seules, coûté à l'UE plus de 90 000 vies humaines et plus de 500 milliards€ de pertes économiques entre 1980 et 2017.

La Commission européenne prépare, à échéances régulières, des rapports d'état des risques de catastrophes naturelles ou de cause humaine dans l'UE. Le dernier rapport publié en 2020 montre que les inondations, les épisodes météorologiques extrêmes comme les canicules, les accidents industriels ou nucléaires, et les incendies forestiers sont parmi les 5 principaux risques qui inquiètent les autorités nationales dans l'UE.

On s'attend à ce que l'UE connaisse à l'avenir encore davantage d'évènements extrêmes et des dégâts croissants, et soit plus exposée et vulnérable face aux catastrophes. Le changement climatique, par exemple, entraîne davantage d'épisodes météorologiques extrêmes, une élévation du niveau de la mer, ainsi que des modifications dans la répartition géographique de certaines maladies infectieuses. Le développement et l'urbanisation continus dans les zones à risque mettent en danger toujours plus de personnes et de richesses. Les milieux urbains amplifient les risques de catastrophe comme les inondations, les canicules ou les épidémies. La dégradation environnementale en Europe et dans le reste du monde réduit la capacité des écosystèmes à nous protéger contre les effets des catastrophes. Ces dernières années ont aussi été marquées par une instabilité croissante à l'étranger, avec des tensions géopolitiques et une diversification des groupes

hostiles, ceci ayant conduit à une recrudescence des menaces sécuritaires comme le terrorisme, les cybermenaces et les menaces hybrides.

Dans l'UE, protéger les personnes, les propriétés, l'environnement et le patrimoine culturel face aux multiples menaces est avant tout une responsabilité d'ordre national. Cependant, l'UE vient compléter, soutenir et coordonner l'action nationale, et incite à une coopération transfrontalière sur ces questions. Une large gamme de politiques et de fonds européens visent à renforcer la sécurité et la résilience collectives face aux événements indésirables. Dans le cadre du mécanisme européen de protection civile, les pays membres et participants échangent régulièrement des informations concernant les risques de catastrophe, organisent ensemble des exercices, et mettent en commun leurs équipes et matériel de sauvetage pouvant être déployés rapidement lorsqu'un autre pays dans le monde se trouve dépassé par catastrophe.

En plus de fournir une réponse, l'UE soutient et complète les efforts de prévention et de préparation de ces États en mettant l'accent sur les domaines dans lesquels une approche européenne commune est plus efficace que des actions nationales distinctes. Ces domaines comprennent l'évaluation des risques en vue d'identifier les risques de catastrophe dans l'ensemble de l'UE, l'encouragement de la recherche pour promouvoir la résilience face aux catastrophes et le renforcement des outils d'alerte précoce.

**Nota : ce qui est déjà prévu/envisagé pour la PFUE ou à la suite des présidences actuelles**

- Lutte contre le changement climatique : taxation carbone aux frontières

**Dispositifs existant de coopération européenne en matière de protection civile :**

L'assistance en matière de protection civile consiste en l'aide publique fournie en vue de la préparation ou au lendemain d'une catastrophe en Europe et dans le monde. L'aide prend la forme d'une aide en nature, du déploiement d'équipes spécialisées, ou d'experts chargés d'évaluer et de coordonner les droits de soutien sur le terrain. Lorsqu'une catastrophe dépasse la capacité d'un pays à le contenir, d'autres États participants interviennent et fournissent une assistance. Tous les États membres de l'UE, ainsi que l'Islande, la Macédoine du Nord, le Monténégro, la Norvège, la Serbie et la Turquie participent au mécanisme de protection civile de l'Union.

**Le mécanisme de protection civile de l'UE** coordonne l'aide paneuropéenne et veille à ce que tous les États membres de l'UE et les États participants au mécanisme reçoivent des informations en temps opportun en périodes de crise et dans les situations d'urgence. À la suite de son activation par n'importe quel pays dans le monde, le mécanisme garantit le déploiement rapide de ressources et de personnel adaptés à chaque situation d'urgence.

**Ce dispositif a été 102 fois activé en 2020 (dont les 2/3 dans le cadre de la crise sanitaire) mais est-il connu des citoyens ?**

Le **centre de coordination de la réaction d'urgence (ERCC)** est au cœur du mécanisme de protection civile de l'UE. Il coordonne l'acheminement de l'aide aux pays frappés par une catastrophe, tels que les articles de première nécessité, l'expertise, les équipes de protection civile et le matériel spécialisé. Le centre assure le déploiement rapide de l'aide d'urgence et sert de plateforme de coordination entre tous les États membres de l'UE, les 6 autres États participants, le pays touché et

les experts en matière de protection civile et d'aide humanitaire. Le centre fonctionne en 24/7 et peut aider tout pays, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'UE, touché par une catastrophe majeure, à la demande des autorités nationales ou d'un organisme des Nations unies (**nota : Important de donner aussi à la notion de résilience une dimension planétaire, qui dépasse les frontières européennes et permette de replacer l'Europe dans le monde, sans être un « bunker »**).

Entre 2007 et 2020, 20 % de toutes les demandes d'aide par l'intermédiaire du mécanisme de protection civile de l'Union faisaient suite à des **incendies de forêt**. Le centre de coordination de la réaction d'urgence (ERCC) surveille les risques d'incendie de forêt et les situations d'urgence à travers toute l'Europe, avec le soutien des services de surveillance nationaux et européens tels que le système européen d'information sur les feux de forêt (EFFIS). Chaque année, au début de la saison des incendies de forêt, le Centre consulte les autorités nationales des États membres de l'UE et des États participants pour échanger des informations sur l'état d'avancement des activités de prévention, de préparation et de réaction et entretient des contacts étroits avec les autorités nationales tout au long de la saison des incendies de forêt. Le Portugal, l'Espagne, la France, l'Italie, la Grèce et la Croatie sont les pays d'Europe les plus sujets aux incendies, mais les événements récents ont montré que les pays d'Europe du Nord ne sont pas à l'abri.

Lorsque les capacités de réaction nationales sont dépassées par l'intensité des incendies, l'État peut activer le mécanisme de protection civile de l'Union pour demander une réponse internationale coordonnée, rapide et efficace. Lorsque des incendies d'une telle ampleur se déclarent, les États membres de l'UE et les États participants font régulièrement preuve de solidarité en envoyant une aide sous la forme d'avions et d'hélicoptères bombardiers d'eau, d'équipements de lutte contre les incendies et d'équipes de pompiers.

**La réserve européenne de protection civile** rassemble les ressources de 25 États membres et États participants, prêtes à être mobilisées rapidement dans une zone sinistrée. Il peut s'agir d'équipes de secours ou médicales, d'experts, de matériel spécialisé ou de services de transport. En cas de catastrophe et dès qu'une demande d'aide est réceptionnée par l'intermédiaire du mécanisme européen de protection civile, la réserve est mobilisée pour fournir cette aide.

L'UE coordonne des missions médicales pour faire face aux foyers de maladies infectieuses et aux situations d'urgence, en coopération avec tous les États membres de l'UE et les États participants.

À ce jour, 11 États parties au mécanisme (Belgique, Estonie, République tchèque, Italie, France, Allemagne, Norvège, Portugal, Slovaquie, Espagne et Suède) ont engagé des équipes médicales d'urgence et leurs équipements dans le Corps médical européen.

Principales conclusions du rapport du Centre commun de recherche de la Commission (JRC) –

21e édition de son rapport annuel sur les incendies de forêt en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord

Après 2019, la pire année à ce jour en matière de feux de forêt, on a vu une nouvelle fois de vastes zones naturelles d'Europe ravagées par les flammes en 2020. Malgré le niveau accru de préparation

des pays de l'UE, environ 340 000 hectares ont brûlé dans l'UE en 2020, soit 30 % de plus que la superficie du Luxembourg.

La saison des feux de 2021 est encore pire. Au moment de la publication du présent rapport, quelque 0,5 million d'hectares avaient déjà été consumés, dont 61 % de forêts qui mettront des années à se reconstituer. Environ 25 % des zones détruites en Europe faisaient partie de sites Natura 2000, les réservoirs de biodiversité de l'UE. L'UE a renforcé cette année sa capacité à aider les pays au cours de la saison d'incendies, une capacité à laquelle il a déjà été largement fait appel pour combattre les grands incendies qui ont frappé la région méditerranéenne cet été.

Le changement climatique devient plus perceptible chaque année, lui aussi. On observe une tendance nettement observable à la hausse des risques d'incendie, à l'allongement des périodes de feux saisonniers et au déclenchement de « mégafeux » intenses à propagation rapide, contre lesquels les moyens de lutte traditionnels sont d'un faible secours. Cette année, environ 130 000 ha étaient déjà partis en fumée à la fin du mois de juin, qui correspond habituellement au début de la saison des incendies. Les incendies ne touchent plus uniquement les pays du sud, mais représentent aussi une menace croissante pour l'Europe centrale et septentrionale. Plus de neuf incendies sur dix dans l'UE sont le fait de l'homme. Des campagnes de sensibilisation et d'éducation au risque d'incendie sont donc essentielles pour prévenir les catastrophes.

Le rapport 2020 sur les incendies de forêt révèle que le pays le plus touché a été la Roumanie, suivie du Portugal, de l'Espagne et de l'Italie, d'après les rapports nationaux ; les feux de forêt ont durement frappé des zones protégées du réseau européen Natura 2000 : 136 331 ha de ces zones ont été ravagés, soit environ 40 % de la superficie totale brûlée en 2020. C'est un peu moins qu'en 2019 mais plus que la moyenne des 9 dernières années. En 2020, des incendies de forêts de plus de 30 ha ont touché 20 États membres de l'UE, ravageant 339 489 ha au total, une superficie légèrement supérieure à celle enregistrée en 2019.

Davantage de personnes ont perdu la vie au cours de la saison des incendies de 2020 qu'en 2019 : le rapport national de l'Espagne fait état de six victimes, dont quatre pompiers.

En 2020, on a activé la cartographie rapide du service Copernicus de gestion des urgences 17 fois pour obtenir une cartographie détaillée de zones d'incendie de forêt, un chiffre inférieur aux activations déjà enregistrées en 2021.

La saison de feux 2020 a été marquée par un grand nombre de feux de forêt au cours du premier semestre. Des incendies se sont déclenchés en hiver dans le delta du Danube et dans les Pyrénées, et au printemps principalement dans la région des Balkans. Au cours de l'été et de l'automne, les pays les plus touchés ont été les pays méditerranéens, en particulier l'Espagne et le Portugal, qui ont connu les plus grands incendies qu'ait connus l'UE en 2020. Mais les feux de forêt les plus importants de l'année se sont produits en dehors de l'UE, en Ukraine, à proximité du réacteur nucléaire sous confinement de Tchernobyl.

#### Citations de commissaires européens, 2021

Mariya Gabriel, commissaire à l'innovation, à la recherche, à la culture, à l'éducation et à la jeunesse, et responsable du Centre commun de recherche (JRC) : « *Le changement climatique accroît le risque et l'ampleur des incendies de forêt dans le monde entier. Depuis 2016, les incendies sans précédent que l'on a observés au niveau mondial sont caractérisés par une intensité et des comportements*

*inédits. Au cours des dernières décennies, les forêts de l'UE se sont développées et il est plus important que jamais de les préserver pour guérir notre planète. **Le JRC et la Commission européenne mobilisent les sciences, les technologies, les politiques et la coopération pour empêcher ces incendies de grande ampleur, conserver nos forêts, préserver la biodiversité et, surtout, protéger les vies dans l'UE et à l'extérieur** ».*

Janez Lenarčič, commissaire à la gestion des crises, a ajouté : « *Les feux de forêt représentent un risque de catastrophe important pour l'ensemble de l'Europe ainsi que pour d'autres parties du monde. Au cours des dix dernières années, le mécanisme de protection civile de l'UE a été activé plus de quarante fois pour répondre aux urgences liées à des feux de forêt de grande ampleur. Le changement climatique prolonge aussi de plusieurs mois la saison des feux de forêt, ce qui accroît la probabilité de voir se multiplier les urgences de ce type auxquelles sont confrontées les collectivités en Europe. **Nous sommes déterminés à redoubler d'efforts pour renforcer notre capacité de réaction aux incendies de forêt à l'échelle de l'UE, afin de contribuer aux actions de prévention, de préparation et d'intervention** ».*

Virginijus Sinkevičius, commissaire chargé de l'environnement, des océans et de la pêche, a déclaré :

« *Le changement climatique agit sur la durée et la gravité de la saison des feux, ce qui met en danger davantage de vies et détruit la nature. Le rapport publié aujourd'hui montre à quel point l'année écoulée a été dévastatrice, comme en attestent les données recueillies. **La Commission européenne a adopté une nouvelle stratégie de l'UE pour les forêts, afin d'accroître la résilience des forêts en Europe. Des forêts et des terres saines et résilientes, gérées de manière à protéger la biodiversité et la population, sont essentielles pour atténuer les effets des feux de forêt. C'est pourquoi nous nous employons, avec nos partenaires et les autorités nationales, à ériger en norme la prévention des feux de forêt fondée sur la gestion du territoire** ».*

### **Les organisations nationales de protection civile et la réglementation européenne**

La Cour de Justice Européenne (CJUE), par une décision intervenue en février 2018 statuant sur un recours présenté par un sapeur-pompier volontaire belge (arrêt MATZAK), a confirmé de manière très explicite les analyses juridiques antérieures émises par la Cour des Comptes notamment, visant désormais à faire entrer les activités des sapeurs-pompiers volontaires dans les catégories « travailleurs ». Bien que la France ne soit pas directement astreinte à la décision de la CJUE, les conséquences de cette analyse de la Haute juridiction s'imposent de facto. Le modèle français de sécurité civile qui repose en grande partie sur l'engagement quotidien de ces 195 000 femmes et hommes dans tous les domaines du secours au profit de leurs concitoyens. Cette décision de la CJUE inquiète très fortement les élus et le réseau représentatif des sapeurs-pompiers volontaires, qui soulignent les risques de mise à mal du modèle de sécurité civile français, soulignant également les effets que cela pourrait également avoir sur l'engagement d'autres intervenants notamment du monde associatif, qui s'appuie très majoritairement sur des bénévoles, parfois contre défraiement.

Pour protéger ce modèle, la France souhaite exploiter toutes les possibilités de dérogation offertes par la directive. Le Gouvernement étudie également l'hypothèse d'engager une initiative auprès de l'Union Européenne pour conforter, consolider le cadre de l'engagement citoyen et valoriser celui-ci. Il ne s'agit pas du seul engagement très spécifique des sapeurs-pompiers volontaires, mais

également de celui, reposant sur des dizaines de milliers de Français membres du réseau associatif, qui donnent de leur temps pour contribuer à l'intérêt général ou se mettre au service des autres ou d'une cause.

<b>PROSPECTIVE : 1 à 5 propositions ou orientations pour l'UE</b>
1. Développer la coopération volontaire au sein de l'UE dans le domaine de la protection civile sur le modèle Erasmus et en diversifiant les propositions pour toutes les générations
2. Favoriser dans les différents pays de l'UE les actions des bénévoles associatifs et les organisations de sapeurs-pompiers volontaires
3. Mieux faire connaître les interventions de protection civile au titre du mécanisme d'intervention et de coopération de l'UE
4. Mettre sur pied des plateformes européennes avancées pour l'aide en cas de catastrophes
5.

### **1. Développer la coopération volontaire au sein de l'UE dans le domaine de la protection civile sur le modèle Erasmus et en diversifiant les propositions pour toutes les générations**

But : développer les capacités de prévention et d'action en fonction des besoins et de favoriser les liens entre les Européens au-delà des seuls programmes d'échanges universitaires.

Parmi les créations les plus citées comme ayant marqué les Européens, il y a le passeport européen et le dispositif ERASMUS d'études à l'étranger. Sur ce dernier modèle, pourrait être envisagé le développement d'un volontariat à l'échelle européenne concernant les jeunes comme des générations plus âgées et favorisant le développement de liens et l'entraide mutuelle, soit en période de crise ponctuelle, soit en action de protection et de prévention (à l'instar des patrouilles contre les risques d'incendie l'été), soit en action de coopération/accompagnement soutenue par les acteurs économiques pour le développement des entreprises...

### **2. Favoriser dans les différents pays de l'UE les actions des bénévoles associatifs et les organisations de sapeurs-pompiers volontaires**

But : adapter la réglementation du travail à l'échelle européenne en tenant compte des spécificités et de l'importance du bénévolat dans la protection civile.

### **3. Mieux faire connaître les interventions de protection civile au titre du mécanisme d'intervention et de coopération de l'UE**

But : Favoriser une meilleure perception de l'UE par les citoyens et une meilleure prise de conscience de la nécessité des politiques de prévention des risques.

#### **4. Mettre sur pied des plateformes européennes avancées pour l'aide en cas de catastrophes**

But : favoriser une plus grande rapidité dans les interventions au soutien des Etats, pallier aux risques de manque de moyens et appuyer les Etats de l'UE dans les zones les plus fragilisées.

#### **D'après l'étude IHEDN, quelques points clés à retenir sur le lien entre résilience et vulnérabilité et le contexte**

Définition : capacité d'un système, d'une entreprise ou d'un individu à maintenir son activité centrale et son intégrité face à un changement profond de circonstances.

Lien avec la vulnérabilité : La notion de vulnérabilité est directement associée à celle de résilience qui désigne en premier lieu une caractéristique individuelle dans un cadre d'interdépendance entre l'individu et son environnement social. C'est l'attitude face au risque et à la crise qui caractérise la résilience d'un système. Contrairement aux principes de précaution et de prévention, qui visent à empêcher, la résilience privilégie un système au regard d'un risque ou d'une crise jugée inéluctable.

Les politiques publiques concernées dans le contexte particulier du XXIe s : lutte contre le réchauffement climatique, urbanisme, économie, santé publique, sécurité, défense.

Conditions de la résilience : Les principaux facteurs de la résilience d'un réseau sont la diversité, la modularité et la redondance.

#### Lien avec la gouvernance

« La résilience rend moins vulnérable. La question de la qualité de la gouvernance est indissociable de la question de la résilience : la lutte contre la corruption, des médias responsables, des décideurs intègres, des institutions financières correctement régulés et un sentiment partagé de justice et de cohésion sociale sont les meilleurs atouts des sociétés résilientes. »

#### Le contexte de la crise COVID-19 : entre concurrence et développement de la coopération internationale en santé

La crise du COVID-19 a montré d'abord une concurrence des gouvernements sous la pression de la crise et les limites de politiques publiques tournées vers l'efficacité, ne prenant pas en compte la construction de capacités de résilience face au choc. A l'inverse, la coopération organisée sous l'égide de l'Union européenne qui a suivi pour la vaccination montre la capacité d'adaptation et le bénéfice à tirer d'une politique commune à l'échelle européenne.

Enjeu : construire des politiques publiques renforçant les capacités des individus sans affaiblir la capacité d'intervention publique au soutien des plus vulnérables : exemple des plans de soutien et de relance économique dans le contexte de la crise COVID

La notion de résilience peut comporter le risque d'être conçue comme un abandon des politiques publiques au profit du développement de capacités individuelles, laissant démunis les plus vulnérables. La résilience doit au contraire être mobilisée pour renforcer les liens entre les individus

et contribuer à des politiques publiques plus partenariales, faisant appel à plus de subsidiarité pour garantir la continuité des services à la population, créer plus de richesses et de capacités tirées de la diversité des acteurs.

<b>Sources documentaires de référence</b>		
<b>Titre</b>	<b>Auteur</b>	<b>Source</b>
Les enjeux de la résilience		IHEDN, 2021
Centre de coordination de la réaction d'urgence (ERCC)		<a href="https://ec.europa.eu/echo/what/civil-protection/emergency-response-coordination-centre-ercc_fr">https://ec.europa.eu/echo/what/civil-protection/emergency-response-coordination-centre-ercc_fr</a> Commission européenne, 2021
Rapports d'état des risques de catastrophes naturelles ou de cause humaine dans l'UE, 2020		
21e édition de son rapport annuel sur les incendies de forêt en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, couvrant l'année 2020		Centre commun de recherche de la Commission (JRC), Commission européenne, 2021 <a href="https://france.representation.ec.europa.eu/news/rapport-de-la-commission-sur-les-incendies-de-foret-le-changement-climatique-devient-plus-2021_fr">https://france.representation.ec.europa.eu/news/rapport-de-la-commission-sur-les-incendies-de-foret-le-changement-climatique-devient-plus-2021_fr</a>
15 novembre 2018, la compatibilité du statut des sapeurs-pompiers volontaires avec les règles européennes		Commission des affaires européennes du Sénat
RAPPORT SUR LES RÉPONSES FRANÇAISES AUX CRISES DE SÉCURITÉ CIVILE À L'ÉTRANGER, 2014		Inspection générale de l'administration, inspection générale des affaires étrangères

#### 4.5.2 Fiche de synthèse 2

<b>Intitulé de l'enjeu/groupe</b>	Résilience
<b>Sous-thème</b>	Résilience sociale, transition juste

<b>BILAN : 1 à 5 constats essentiels</b>
1. Les personnes vulnérables/pauvres sont les moins émissives
2. Les personnes vulnérables sont les plus touchées par l'impact du changement climatique
3. Sans mesure d'accompagnement, les personnes vulnérables sont les plus touchées par les politiques de transition écologique
4. La cohésion sociale est une condition nécessaire à la résilience de toute société
5. La cohésion sociale au sein des pays et entre les pays est menacée par les crises

Éléments de consolidation de ces constats : chiffres/normes/ évènements...

1. Les émissions mondiales de CO<sub>2</sub> représentaient 50 milliards de CO<sub>2</sub>eq, soit 6.6 t/personne en 2019. En 2021 les niveaux pré-crise sanitaire sont retrouvés. Les 10% les plus riches (771 millions de personnes) sont responsables de 48% des émissions mondiales (31t /tête), les 1% les plus riches de 17% du total (110t/tête) tandis que les 50% les plus pauvres (3,8 milliards de personnes) sont responsables seulement de 12% des émissions globales (1.6t/tête). Les européens émettent en moyenne 10t/tête contre 20t/tête aux USA, 8t/tête en Chine, 2,6t/tête en Asie du Sud et Sud-Est et 1,6t en Afrique. Les Français émettent en moyenne 8,7t/tête. Les 50% les plus pauvres sont proches de cette cible fixée à l'horizon 2030 aux USA, UK, en Allemagne et en France. Les politiques publiques de limitation des émissions devraient donc en priorité cibler les plus riches.

2. Les crises causées par le réchauffement climatique, les conflits, les catastrophes naturelles touchent en priorité les plus vulnérables (jeunes, femmes, travailleurs pauvres ou personnes précaires). La Banque mondiale estime que la crise Covid a jeté près de 100M de personnes dans le monde dans la pauvreté ; par ailleurs la crise climatique pourrait engendrer 132 millions de nouveaux

pauvres d'ici 2030. Des politiques économiques et sociales ciblées sur les plus vulnérables sont donc essentielles pour limiter l'évolution de la pauvreté. On estime que plus de 90 millions de personnes et près de 20 millions d'enfants sont menacés de pauvreté ou d'exclusion sociale dans l'Union Européenne. Le socle européen des droits sociaux, dont les principes ont été transformés en actions lors du sommet social européen de Porto de mai 2021, vise notamment à réduire le nombre de pauvres de 15M d'ici 2030, dont 5M d'enfants.

3. Selon une étude du panel intergouvernemental sur le changement climatique, une augmentation des températures de 2° entraînerait une baisse du PIB mondial de 13% et plus de \$69 milliards de dommages. Les politiques de transition sont donc inévitables puisque le modèle économique actuel engendrant le changement climatique n'est plus soutenable d'un point de vue économique et social. Les principales barrières à une mise en œuvre effective des politiques de transition ne sont pas techniques mais politiques et sociales. Le décalage temporel entre les bienfaits pour tous à long terme de ces politiques et les pertes de certains acteurs à court terme nécessite une forte volonté politique de mise en œuvre et de compensation. La réforme des politiques fiscales peut jouer un rôle essentiel dans la création de mesures incitatives en faveur d'investissements sobres en carbone, et dans la réduction des émissions de GES. Les recettes générées par la tarification du carbone peuvent être utilisées pour réduire d'autres taxes, augmenter les dépenses consacrées aux questions sociales ou indemniser les ménages à faible revenu. Un ensemble de réformes fiscales bien conçu peut réduire les coûts de l'atténuation des émissions, et ainsi rendre ces réformes plus acceptables pour la société. A rebours, une transition mal conçue peut mener à des pertes d'emploi, une montée des discriminations d'emplois et un démantèlement des mécanismes de protection sociale issus du travail, le tout entraînant des conséquences dramatiques pour les plus pauvres.

4. Une société unie capable de se mobiliser autour de valeurs ou d'enjeux communs sera mieux préparée à faire face à des chocs et à accepter des réformes possiblement disruptives. Une littérature abondante existe sur le lien entre délitement du tissu social, recul de l'Etat et conflits. Les politiques publiques seront d'autant mieux acceptées qu'elles viennent d'un état légitime qui protège les plus fragiles.

5. Les crises ont des impacts différenciés sur les acteurs au sein d'un même pays selon notamment leur niveau de richesse, leur catégorie d'emploi et leurs réseaux personnels, etc. Un sentiment de délaissement peut survenir engendrant la montée des populismes pouvant déstabiliser l'équilibre des sociétés, et mettant en avant les discours discriminants contre les Français issus de l'immigration, les migrants, etc. Un découplage entre les « confiants » et les « méfiants », les personnes ayant un sentiment de délaissement s'installe d'autant plus si l'ascenseur social est en panne et que les politiques publiques d'inclusion sociale et territoriale restent vaines. Toute crise vient exacerber cette tendance.

### PROSPECTIVE : 1 à 5 propositions ou orientations pour l'UE

1. Mettre en place un système de monitoring des émissions individuelles selon la structure de consommation et production

2. Sur la base de ces données précises, informer les individus et les inciter à diminuer leurs émissions.

3. Mettre en place une politique fiscale de transition visant en premier lieu les acteurs les plus émissifs. Avoir un climate mainstreaming plus ambitieux, incluant la diminution des activités brunes, au-delà de la contribution aux markers de Rio comme c'est le cas actuellement

4. Sortir certaines dépenses en faveur de la transition juste de la cible budgétaire de 3% (liste à affiner) et augmenter la taxation sur les activités brunes pour continuer à respecter l'équilibre budgétaire

5. Orienter les instruments européens de cohésion sociale plus vers les individus et moins vers les territoires ; et pérenniser l'approche de la Facilité de relance et de résilience.

### Sources documentaires de référence

Titre	Auteur	Source
Climate Change and Global Inequality of Carbon Emissions 1990-2020	Lucas Chancel	World Inequality Lab, 2021
Poverty and Shared Prosperity 2020 : Reversals of Fortune	Samuel Freije-Rodríguez et Michael Woolcock (dir)	World Bank, 2020
Climate change and poverty	Olivier De Schutter, Rapporteur spécial de l'ONU sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté	Human Right Council, 2019

Plan d'action sur le socle européen des droits sociaux		Commission Européenne
Special Report : Global Warming of 1.5°C		Intergovernmental Panel on Climate Change, 2018
-Climate Action, Life climate change mitigation and adaptation -Just transition mechanism -European Social Fund Plus 2021-2027 Multiannual - Financial Framework (MFF) and NextGenerationEU -Climate mainstreaming		Commission Européenne
Emission gas report		UNEP, 2018
Les enjeux de la résilience		IHEDN, 2021
Reclaiming Populism How Economic Fairness Can Win Back Disenchanted Voters	Eric Protzer et Paul Summerville	Polity Books, à paraître en janvier 2022
Les origines du populisme, enquête sur un schisme politique et social	Yann Algan, Elizabeth Beasley Daniel Cohen, Martial Foucault	Seuil, 2019

### 4.5.3 Fiche de synthèse 3

<b>Intitulé de l'enjeu/groupe</b>	Résilience / Réduire les vulnérabilités
<b>Sous-thème</b>	Enseignement supérieur/Education : dimension sur laquelle on peut s'appuyer pour transformer la société et réduire les vulnérabilités

<b>BILAN : 1 à 5 constats essentiels et non hiérarchisés</b>
1. Insuffisance de la mobilisation financière européenne en faveur des EdTech trustées par Chine et USA : risque de perte de souveraineté éducative, de décrochage d'une filière, de déclassement, d'ingérence culturelle.
2. Difficile conciliation entre la marchandisation de l'éducation et de son rôle d'inclusion sociale (la résilience nécessite des profils différents que l'élitisme ne parvient pas à fournir)
3. La digitalisation des entreprises change leur façon d'opérer et la formation doit quant à elle repenser la façon d'apprendre (continue et initiale) ; évolution des compétences : on ne forme plus à un métier, on apprend à apprendre, à savoir chercher.
4. Adaptation au changement climatique : les formations sont de plus en plus en décalage avec les attentes de la jeunesse.
5. Si tant est que l'on accorde du crédit au classement PISA, hétérogénéité de la présence des pays européens : certains décrochent comme la France, certains se positionnent avantageusement ou ont réussi à remonter en utilisant plusieurs leviers (Finlande, Estonie, Royaume Uni, Portugal...)

Eléments de consolidation de ces constats : chiffres/normes/ évènements...

1. Chine et Inde représentent le ¾ des 16,3 milliards investis dans l'EdTech en 2020, investissement qui a doublé en 1 an. L'ensemble des européens mobilise 1 milliards d'euros/France 200 millions d'euros (source : *Les Echos/Educapital 2020*)

2. La part d'étudiants les plus défavorisés socialement – les enfants d'ouvriers, de parents sans emploi – n'a pas progressé entre 2006 et 2016 et n'a jamais dépassé les 10 % dans les grandes écoles, 20 % de niveau bac + 3 à bac + 5 à l'université. Ces jeunes représentent pourtant 36 % de cette classe d'âge. (source: *Laboratoire d'économie de Paris 2021*)

3. 65% des enfants qui entrent en primaire feront des métiers qui n'existent pas encore (source : *World Economic Forum*)

4. 76 % des formations (34 formations analysées) ne proposent aucun cours abordant les enjeux climat-énergie à leurs étudiants (source *TheShiftproject 2019*)

5. Classement Pisa 2022 : France 23<sup>ème</sup> / Finlande 7<sup>ème</sup> / Estonie 5<sup>ème</sup> / Royaume Uni 14<sup>ème</sup> / Portugal 24<sup>ème</sup> --

<b>PROSPECTIVE : 1 à 5 propositions ou orientations pour l'UE</b>
1. Créer un consortium EdTech pour favoriser la coopération européenne en s'inspirant de ce qui a été fait dans le spatial ou l'aéronautique.
2. Partage de bonnes pratiques entre les pays européens (ex : Portugal a réussi à réduire les disparités sociales dans l'éducation, certes avec une population moindre)
3. Etablir un livre blanc sur les compétences attendues pour les métiers de demain, avec une actualisation régulière
4. A partir d'une stratégie commune des Etats membres d'adaptation au changement climatique, intégrer la formation et des repères pour faire évoluer les syllabus.
5. Partage de bonnes pratiques entre pays européens

#### 4.5.4 Fiche de synthèse 4

<b>Intitulé de l'enjeu/groupe</b>	Résilience /
<b>Sous-thème</b>	Résilience économique, facteur de relance-  La prise en compte et la protection nécessaires des populations des entrepreneurs, professions libérales, artisans et agriculteurs, responsables de TPMEs, PME, PMI de façon générale et de façon accrue en période de sortie de crise

<b>BILAN : 1 à 5 constats essentiels</b>
1. Les TPE, PME et PMI sont, au niveau mondial, et l'Europe n'est pas différente de ce point de vue, les principaux employeurs (80% marché de l'emploi mondial est assuré par les PME/PMI TPME)
2. Toutes les organisations internationales (CNUDCI – Banque Mondiale, FMI, Commission Européenne) travaillent à l'élaboration de règles spécifiques pour le traitement des difficultés économiques de ces populations et souhaitent une convergence des réglementations notamment en matière de redressement, de mesures préventives ainsi que de « Seconde Chance » et droit au rebond
3. Les grands donneurs d'ordre publics ou privés sont interdépendants de ces plus petites entreprises, qu'elles soient sous-traitantes, franchisés, prestataires, clients
4. Les grands donneurs d'ordre privés et publics sont tous signataires de chartes et d'engagements RSE. Ces engagements ne sont pas uniquement des outils de communication, cela crée des obligations notamment de veiller et d'accompagner ses sous-traitants, particulièrement en période de crise
5. Pourtant combien sont-ils les groupes, les administrations qui veillent à respecter les délais de paiement vis-à-vis de leurs fournisseurs alors que ces derniers peinent à financer leur BFR ?

6. Maintenant que le « Quoi qu'il en coûte » a vécu et que le soutien de l'Etat à ces petites entreprises tend à disparaître, l'absence de mesures immédiates, efficaces et pragmatiques peut avoir pour effet la disparition de nombre d'entre elles provoquant pour la population directement concernée les effets dévastateurs bien connus (règle des 3 D ; dépôt de bilan, dépression, divorce) . Les études menées démontrent qu'un échec professionnel non accompagné se traduit par une quasi mort sociale, une grande fragilité de la cellule familiale ce qui a un retentissement sur les futures générations. Le prix à payer par toute la société est très lourd.

7. La crise sanitaire a mis le doigt sur le danger que représente la perte en Europe de secteurs industriels, pharmaceutiques délocalisés. Elle a permis de constater le caractère suicidaire pour une économie de se reposer sur des compétences pourtant formées par nos soins, mais maintenant localisées à l'autre bout de la planète, alors qu'on ne peut plus circuler. Au-delà des engagements RSE, ce sont leurs propres intérêts que les grands donneurs d'ordre doivent protéger en veillant à ce que soient préservés les savoir-faire et compétences de ces sous-traitants/ fournisseurs et parfois clients

8. La morale judéo-chrétienne continue de faire des ravages en maintenant les chefs d'entreprise qui rencontrent des difficultés économiques et doivent effectuer une déclaration de cessation des paiements et liquider leur entreprise dans un sentiment de faute.

9. Les textes évoluent sous l'influence de la soft law et des concepts du common law mais les mentalités, elles ne changent pas. On continue de parler de faillites, de faillis, de débiteur. Les mandataires de justice mettent en œuvre des sanctions commerciales comme autant de mesures de chantage voire d'extorsion de fonds. Ces sanctions commerciales sont généralement disproportionnées, brutalement vexatoires et inefficaces. Elles sont même des freins à la démarche préventive et à l'anticipation du traitement des difficultés car les juridictions et les mandataires de justice abusent trop souvent de dispositions légales qui enferment l'entrepreneur dans des cadres difficiles à suivre : Sanction pour défaut de déclaration de cessation des paiements dans les 45 jours, sans prendre en compte les éléments de contexte. La crise économique et sanitaire devrait conduire à une plus grande tolérance et ouverture.

10. En 2005, les banques Françaises ont obtenu une modification des textes qui permettaient la mise en jeu de leur responsabilité en argumentant que ces actions étaient néfastes au crédit des PME/PMI. En augmentant leur part de risque, ces actions en responsabilité réduisaient leur contribution au financement de ces entreprises. Les textes ont donc été modifiés mais aucun financement n'a été débloqué en contrepartie.

## PROSPECTIVE : 1 à 5 propositions ou orientations pour l'UE

1. Eliminer toute sanction commerciale mise en œuvre par des professionnels protégés par leur monopole et n'ayant pas connu les difficultés d'entreprendre et le jeu de la concurrence  
Réserver au Ministère public les sanctions pénales. Eliminer les mots stigmatisants ; faillite, failli, débiteur. Faire prévaloir les concepts de bonne foi, considérer la sanction comme l'exception.  
Promouvoir un changement total de paradigme, accompagné d'une action de formation des juridictions consulaires et civiles ainsi que des auxiliaires de justice prônant la bienveillance, le soutien et l'encouragement des initiatives entrepreneuriales et la compréhension des conséquences terribles de l'échec pour l'individu.

2. Réfléchir à la manière de favoriser le financement des BFR des TPMEs en exigeant des banques qu'elles contribuent effectivement à ce financement, en maintenant les contre garanties d'Etat, ou en dédiant un fonds spécial à cette population d'entreprises après avoir identifié / labellisé celles qui disposent d'un marché et de perspectives et dont les difficultés sont susceptibles d'être traitées pour autant que les moyens leur soient donnés de se développer.

3. Demander aux grands donneurs d'ordre publics et privés de respecter leurs engagements RSE en réglant les factures dans les délais légaux, en faisant la promotion des bonnes pratiques développées par certains : accompagnement, formation et participation constructive aux opérations de prévention et restructuration, soutien financier au travers de fonds dédiés ,  
Création d'un observatoire de ces bonnes pratiques  
Création d'un label avec des critères atteignables et vérifiables pour discriminer les entreprises méritant d'être accompagnées, la validation du caractère méritant de ces entreprises à soutenir doit évidemment être externalisée pour ne pas mettre les donneurs d'ordre dans une position de juge et partie.  
Une sorte de PPP au bénéfice des TPMEs

4. Envisager la reprise d'entreprises en difficultés. Les entreprises in bonis hésitent à se porter acquéreurs de sociétés ou de fonds de commerce « à la barre du tribunal » laissant ce marché à des acteurs spécialisés ce qui le décrédibilise. Alors que les actifs incorporels, les savoir-faire, les développements financés par le CIR ou le CICE donc sur fonds publics mériteraient d'être valorisés

5. favoriser un marché de l'emploi secondaire au profit des chefs d'entreprise, artisans, professions libérales ayant effectué une DCP ( déclaration de cessation des paiements ) en partenariat avec les associations spécialisées et Pôle Emploi , en réservant des postes à des personnes ayant connu la violence de cette expérience , une discrimination positive en quelque sorte pour instiller dans les directions RH, la valeur de l'expérience ( comme cela peut être le cas aux USA où l'on considère qu'il faut avoir connu un échec pour savoir ce que vaut un individu)

6. Accompagner les secteurs économiques touchés par les évolutions technologiques, ou impactés par les crises ou contraintes climatiques à se transformer, à s'adapter en permettant la formation de leurs salariés. Ceci concerne aussi bien les sous-traitants des entreprises de l'économie brune que les secteurs de l'agriculture, du tourisme...en créant des mécanismes d'incitation fiscale (ex CIR...)

Notez les propositions du groupe Résilience de 1 "pas du tout d'accord" à 10 "tout à fait d'accord"

- 1 Renforcer la capacité opérationnelle de gestion des crises  8.3 / 10
- 2 Etendre les compétences du parquet européen aux atteintes à l'environnement  7.8 / 10
- 3 Faire du critère de résilience un des critères de conception et d'évaluation de la législation  6.7 / 10
- 4 Prendre un compte des critères de résilience dans le cadre de la réforme du pacte de stabilité et de croissance  7.1 / 10
- 5 Promouvoir un engagement citoyen européen autour de la question de la résilience  7.6 / 10

clap

Votes 14 / 16

Messages



100 %



Quitter

60 / 128

